## VILLE DE BRUXELLES

Département Urbanisme Plan et Autorisations *Eco-Conseil* 



#### STAD BRUSSEL

Departement Stedenbouw
Plan en Vergunningen
Milieuraadgeving

# PV 13 DE LA REUNION DE LA COMMISSION VELO DE LA VILLE DE BRUXELLES DU 21 SEPTEMBRE 2005

#### **Présents**

**VILLE DE BRUXELLES:** 

P. DECLOUX : Echevin de la Mobilité

M. VERKINDERE : Cabinet de l'Echevin Decloux P. MAILLET : Cabinet de l'Echevin Decloux

M. DANDOY: département Urbanisme - Eco-conseil

P. VAN OBBERGHEN: département Urbanisme - 1er aménagement voiries, trottoirs, espaces

verts

André BURY: POLICE/TRA

<u>GRACQ</u>: S. CLAEYS

GAQ N-E /EUROPA WIJKCOMITE:

R. RZEWNICKI

**LIGUE DES FAMILLES:** 

J. DEKOSTER

PRO VELO:

F. DEPOORTERE

«FIETSERSBOND»:

R. DE CLEEN

#### **Excusés**

VILLE DE BRUXELLES:

M.P. MATHIAS: Echevine des Espaces publics

COMITE DE DEFENSE DES HABITANTS DE BRUXELLES-CENTRE + EUCG:

B. DOEMPKE

AED:

U. SCHOLLAERT

NOMO:

L. COVELIERS

GAQ:

P. TOUSSAINT

**GRACQ**:

A. MAES

Bd Anspach, 6• 1000 Bruxelles

@: urb.ecoconseil@brucity.be

\$\mathbb{\alpha}\$: 02.279.31.80 - fax: 02.279.31.89

Anspachlaan, 6 • 1000 Brussel

(a): urb.milieuraadgeving@brucity.be

# 1. APPROBATION DU PV DE LA RÉUNION DU 13 MAI 2005

PV approuvé.

### 2. SUIVI DES POINTS DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

#### 2.1. SUL (suivi)

Le bureau Agora a terminé sa mission d'étude de panneaux/signalisation, hormis le Pentagone.

Réalisation : risque de léger retard en raison de la priorité donnée aux zones 30.

Intégration de la réalisation dans le cadre du dossier de rationalisation de la signalisation générale. Réalisation des SUL le Pentagone dans le cadre des zones 30 (3 zones à l'enquête actuellement). Insister sur l'aspect sensibilisation au respect des SUL.

=> Prévoir une rubrique « vélo » dans le Brusseleir.

Premier thème : les SUL.

Pourraient suivre les autres règles/comportements que devraient respecter les cyclistes (MD+MV).

#### 2.2. Parc du Cinquantenaire : range vélos

Réponse positive de l'IBGE qui se chargera de placer des U renversés devant les 3 musées (Armée, Art et Histoire et Autoworld).

Timing: octobre/novembre 2005, selon délais de livraison.

#### 2.3. Ramassage scolaire à vélo, plans de déplacement scolaires et brevet cycliste

Lancement à l'école de Hembeek avec les APS de l'asbl BRAVVO pour l'encadrement et avec Pro Velo pour les contacts parents/enfants et la formation des APS. Ce ramassage est sensé être pérenne.

En ce qui concerne les plans de déplacements scolaires, pas de réaction de l'échevine de l'Instruction publique au courrier de demande concernant les écoles qui comptent réaliser ou auraient déjà réalisé ce genre de plans.

En Wallonie, cette initiative est soutenue au niveau régional. C'est à cet échelon que l'accessibilité des écoles doit être envisagée, celles-ci drainant des élèves au-delà des limites communales.

En ce qui concerne le brevet cycliste, Pro Velo assure une formation vélo depuis 2002 dans plusieurs écoles de la Ville qui mène grosso modo au même résultat. La Région se charge de définir le programme devant mener à un brevet ayant une reconnaissance officielle (voir C. Léonard au Cabinet du Ministre P. Smet).

- => Lettre de l'Echevin au Ministre P. Smet demandant de soutenir l'élaboration de plans de déplacements scolaires sur base de l'expérience de la Région wallonne (MD)
- =>Demander à Pro Velo le nombre d'enfants ayant suivi le cursus complet depuis 2002 et voir si possible d'élargir leur mission pour démarchage dans les écoles voisines, tous réseaux confondus (MD+MV).

#### 2.4. Stationnement vélo

Quid du placement de range vélos près des cafés, restaurants ?

Possibilité d'intégrer un range vélos dans une terrasse de café à condition de respecter le passage des piétons sur une largeur de 1,5m. Pas le cas rue Stévin.

L'Echevin Decloux signale qu'il y a 1500 terrasses. Difficile à contrôler. D'où l'intérêt de signaler à son Cabinet les infractions.

- => rue Stévin : faire vérifier le respect des 1,5m de libre.
- => lettre de l'Echevin aux commerçants (via les TCM ?) pour informer sur la possibilité d'installer des range-vélos en terrasse

Etant donné que le coût est à charge du commerçant et que l'espace où il peut mettre ses tables et chaises s'en trouve réduit, il y a peu de chances que les commerçants acceptent d'installer des range vélos.

Solution : prévoir des range vélos sur des emplacements de stationnement en voirie à proximité directe des endroits commerçants particulièrement fréquentés.

=> les propositions d'emplacements sont à transmettre pour suivi à l'Echevine Mathias.

#### 2.5 Vol de vélos

Action de gravage en cours tous les mercredis avec les gardiens de parc et l'asbl BRAVVO jusque fin octobre dans le Parc Royal.

=> Demander les résultats de l'action (nombre de vélos gravés) à BRAVVO (MD).

#### 2.6 Bandes de confort et repavage des rues de Bréderode, E. Allard, Watteeuw et Minimes

Bréderode: voir PV commission 13/5

E. Allard, Watteeuw et Minimes : il s'agit de rues refaites dans le cadre des « Chemins de la Ville » qui oblige de respecter l'utilisation de certains matériaux naturels. On n'a pas utilisé ici de pavés type rue de Flandre dans un souci de « recyclage » des pavés existants.

Proposition de l'Echevin P. Decloux : pourquoi ne pas interpeller le Conseil communal sur cette problématique ? Il suffit de 50 signatures. Au moins, cela ouvrirait le débat.

Demande de F. Depoortere concernant les rues Cardinal, Commerce et Marie de Bourgogne : estil prévu de les refaire et si oui, prévoit-on de l'asphalte ? Il s'agit de rues utilisées fréquemment par les cyclistes car permettant soit un raccourci, soit une liaison directe.

=> transmettre cette demande à l'Echevine Mathias

#### 2.7. Bande bus Montagne de la Cour + Ravenstein

Rajouter aussi le Treurenberg. La possibilité pour les cyclistes de les emprunter n'existerait plus.

- => A. Bury s'assure que ces rues sont bien équipées de panneaux C1 excepté bus + vélos.
- => lettre de l'Echevin au Ministre fédéral Landuyt pour réclamer un panneau complémentaire « bus+vélo+taxi » sous forme de pictogramme combiné (MD)

#### 2.8. : Utilisation des PCM par rapport aux BCS

Point reporté à la demande d'U. Schollaert. Le vade-mecum des aménagements cyclables est en cours de révision et la participation des communes est sollicitée.

#### 3. DIVERS

# 3.1. Carrefour SUL de la rue des Petits Carmes/rue du Pépin (possibilité de placement d'un miroir pour prévenir les cyclistes de la priorité de droite).

Pierre Maillet signale un problème de visibilité du trafic venant de la rue du Pépin.

Plusieurs solutions possibles : miroir mais aussi potelets à l'angle pour obliger les véhicules de ne pas prendre à la corde le virage au risque de renverser les cyclistes.

=> A transmettre à l'Echevine Mathias pour examen par le département Travaux de Voirie.

#### 3.2. Angle Loi/Charlemagne

Proposition de trottoir traversant surhaussé en plus du marquage de triangles obligeant les automobilistes venant de Charlemagne à céder le passage aux cyclistes empruntant la PC de la rue de la Loi. Déjà signalé à l'AED.

#### → transmettre cette proposition à l'AED

#### 3.3 : Aggressions « bike jacking » (J. Dekoster)

Plusieurs cas de vol avec agression de cyclistes, en particulier lors du dimanche sans voiture. Il s'agit souvent de bandes d'adolescents qui « piquent » les vélos de plus jeunes. Attention aux zones de non droit. Importance d'une présence policière préventive sur l'ensemble du territoire.

=> A. Bury vérifie les statistiques. A noter qu'il n'est pas possible de pouvoir identifier si vol avec violence ou non.

#### 3.4. Plan de circulation pour le quartier N-E (question de P. Toussaint + R. Rzewnicki)

Le plan réalisé par le bureau Agora à l'initiative de l'Echevin Van Roye sous l'ancienne législature est obsolète. Il s'agit en effet d'une zone particulièrement sensible avec des enjeux très importants. Aucune décision n'a été prise à ce jour pour refaire un nouveau plan.

PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION: VENDREDI 25/11/2005